

Victoriaville, le 15 avril 2021

Objet : Projet de restauration du réservoir Beaudet

Madame,
Monsieur,

Après plusieurs années d'étude, d'analyse, de planification et de préparation, nous lancerons les travaux de restauration du réservoir Beaudet au cours du mois de mai 2021. Ce projet d'envergure a pour but de préserver la principale source d'eau potable pour la population et les industries victoriavilloises. Nous prenons le soin de vous écrire, car nous considérons important de vous informer de la nature des travaux à venir, des aménagements temporaires prévus et des mesures d'atténuation déployées afin de réduire les désagréments encourus par la réalisation des travaux auprès de vous, résident du secteur limitrophe.

Travaux en quatre étapes

1. Réserve d'eau

Aménagement d'une nouvelle réserve d'eau à même le réservoir Beaudet dans la portion située en face de l'usine d'eau potable Hamel. La construction de la digue séparant la réserve du réservoir principal s'échelonnera sur une période de plus d'un an, soit de mai 2021 à l'été 2022. L'eau de cette réserve, isolée du réservoir principal, sera utilisée lorsque la qualité de l'eau présente dans le réservoir principal se dégradera.

2. Dragage

À compter de 2022, des travaux de dragage seront réalisés annuellement de juillet à septembre afin de rétablir une profondeur de 2,1 m dans certaines zones du réservoir Beaudet, rétablissant le volume nécessaire pour faire face aux sécheresses et réduisant le réchauffement de l'eau et l'apparition de plantes aquatiques. Concrètement, ces travaux de dragage se réaliseront par bateau. Ces derniers permettront l'aspiration des sédiments présents au fond du réservoir Beaudet.

3. Déshydratation des sédiments

Les sédiments aspirés au fond du réservoir Beaudet seront transportés dans une conduite flottante, du bateau de dragage à la terre ferme, puis à l'intérieur d'une conduite souterraine, jusqu'à l'usine de déshydratation qui sera construite, cette année, sur la rue de la Nicolet dans le quartier industriel.

4. Nouvelle zone récréative

Grâce aux sédiments déshydratés, transportés et compactés à même le réservoir Beaudet dans la portion située entre la réserve d'eau et la digue, une nouvelle zone récréative verra le jour au cours des prochaines années. Une consultation publique se tiendra d'ici là afin d'établir la vision de développement de cette zone.

Si vous avez envie d'en connaître davantage sur le projet de restauration du réservoir Beaudet, nous vous invitons à regarder la modélisation 3D, laquelle permet de visualiser les travaux en à peine deux minutes, en visitant la section dédiée au projet sur notre site Internet au vic.to/masource.

Piste multifonctionnelle et stationnement temporaires

Dès le début mai 2021, nous aménagerons une piste multifonctionnelle temporaire pour pallier la fermeture d'un segment de plus d'un kilomètre de la piste multifonctionnelle actuelle présente en bordure du boulevard Pierre-Roux Est, entre le boulevard des Bois-Francis Nord et la route de la Grande-Ligne, et en bordure de la route de la Grande-Ligne, entre le boulevard Pierre-Roux et la rue Garand. Cette fermeture, prévue pour une durée d'environ un an (mai 2021 à l'été 2022), assurera une réalisation sécuritaire des travaux du réservoir Beaudet, et permettra, du même coup, une configuration plus conviviale de la piste multifonctionnelle existante. La liaison temporaire se fera sur une piste de gravier aménagée derrière l'immeuble du 45 rue Garand, laquelle passera près de la centrale d'Hydro-Québec, du parc St-Cyr et derrière des propriétés de la rue St-Cyr. Un feu piéton sera spécialement installé du côté adéquat de la route de la Grande-Ligne (St-Hubert Express) de façon à assurer une traverse sécuritaire et un maillage à la Promenade des Aînés et aux bandes cyclables présentes sur la rue Rubin et le boulevard des Bois-Francis. En définitive, la boucle du réservoir Beaudet demeurera accessible pendant les travaux avec ce chemin de détour (2,44 km).

Durant les travaux, le stationnement actuel du réservoir Beaudet ne sera pas accessible. À cet effet, un stationnement temporaire en gravier sera construit derrière l'immeuble du 45 rue Garand. Le bassin existant sera rempli et servira de stationnement. Le nombre d'espaces de stationnement sera sensiblement le même que dans le stationnement du réservoir Beaudet.

Ci-joint, vous trouverez le plan de la piste multifonctionnelle et du stationnement temporaires.

Mesures d'atténuation

Nous avons prévu plusieurs mesures afin d'atténuer les désagréments liés à la réalisation des travaux. Par ailleurs, nous assurerons une surveillance de chantier accrue de sorte que ces dernières soient respectées par les entrepreneurs.

- Travaux réalisés entre 7 h et 21 h (maximum) du lundi au vendredi;
- Aucune interruption de service liée à la desserte en eau potable;
- Suivi de la qualité de l'eau dans le réservoir Beaudet lors des travaux;
- Dragage effectué en dehors de la période migratoire des oies, soit de juillet à septembre;
- Contrôle de la poussière en périphérie des travaux;
- Contrôle du bruit;
- Respect des limites de vitesse pour le transport par camion;
- Activités sur l'eau maintenues dans une zone circonscrite (ex. : kayak);
- Accès aux modules et aux jeux d'eau ainsi qu'au pavillon de services maintenu.

Pour toute question, nous vous invitons à communiquer avec le service aux citoyens par téléphone au 819 758-1571 ou bien par courriel à info@victoriaville.ca.

Espérant le tout à votre entière satisfaction dans l'immédiat, nous vous prions de recevoir nos sincères salutations.

Joël Lambert
Directeur adjoint
Service de l'environnement

c. c. M^{me} Caroline Pilon, conseillère municipale du district 1 – Parc-de-l'Amitié
M. Alexandre Côté, conseiller municipal du district 4 – Sainte-Famille

Annexe 1 – Plan de la piste multifonctionnelle et du stationnement temporaires

